## L'inquiétude morale

Planche de MLU pour la Clé de Voute à Brest, le 11 Décembre 2010

TV,

L'interrogation de Socrate « Comment l'homme doit-il vivre ? », rapportée par Platon dans la République, résume la problématique que je voudrais aborder dans cette planche.

On pourrait penser que cette question n'engage pas, nécessairement, une réflexion morale : Un individu isolé pourrait prétendre ne s'intéresser qu'à la satisfaction de ses besoins et ne prendre ses décisions qu'après une évaluation de leur coût, pour le comparer, ensuite, à la satisfaction qu'il en attend.

Mais comme nous vivons en société, la réponse ne peut pas être aussi simple ; nous ne pouvons privilégier nos intérêts au détriment de ceux des autres et la morale s'introduit, inévitablement, dans notre questionnement : L'équité et la justice s'imposent, au moins, comme condition d'une coexistence sociale pacifique.

La question de Socrate utilise, d'ailleurs, le verbe devoir et non pouvoir pour bien montrer que l'action humaine réfléchie ne dépend pas, seulement, du bon vouloir de l'individu mais qu'elle doit tenir compte de raisons qui lui sont extérieures.

Il faut un minimum de valeurs morales partagées pour instituer une réglementation acceptable des relations humaines.

D'où viennent ces valeurs ? Sont-elles intemporelles et universelles ou conditionnelles à une époque et à ses mœurs ?

La réponse n'est pas évidente et on aurait, même, quelques raisons de douter de la pertinence d'une telle question :

- L'histoire nous montre que l'humanité s'est divisée et déchirée pour imposer une conception particulière de ces valeurs.
  - De tels conflits étaient-ils inévitables? Ont-ils fait progresser notre conscience morale?
- Si, aujourd'hui, la plupart des Etats démocratiques s'accordent sur des droits universels, ils n'ont pas fait disparaître les inégalités et les injustices. On peut, même, douter qu'ils les aient réduits.

Plutôt que d'adopter un scepticisme désabusé, j'ai cru utile de m'interroger sur les fondements de la morale comme l'ont fait, de tous temps, les philosophes.

Même si aucune réponse ne semble, aujourd'hui, pleinement satisfaisante, prise séparément, il m'a semblé possible d'en faire une synthèse plus acceptable.

Dans la 1<sup>ère</sup> partie, je vais résumer les réponses proposées par les principaux courants de la philosophie morale en évaluant leurs avantages et leurs inconvénients ; dans la 2<sup>ème</sup> partie, je tenterai cette synthèse dans l'espoir qu'elle soit utile.

Les arguments que je vais utiliser proviennent de différentes lectures que je mentionne, en annexe, mais j'ai conscience de n'en avoir retenu qu'une part très subjective et critiquable. Quant aux conclusions que j'en retire, elles sont encore plus personnelles et, volontairement, un peu provocantes afin de susciter un maximum d'interventions.

Pour simplifier la présentation, je n'ai retenu que 3 courants majeurs :

- La morale volontariste considérée comme moyen d'accéder au bonheur,
- La morale impérative fondée sur la responsabilité et les devoirs,
- La morale contractuelle fondée sur la réciprocité et le droit,

En réalité, diverses théories empruntent, simultanément, leurs idées à plusieurs de ces courants.

1) La morale volontariste trouve sa source dans la philosophie grecque :

Ce courant, aussi qualifié d'« eudémonisme » (du grec eudaimonia qui signifie bienêtre) considère que la vertu est la seule source du bonheur.

Les vertus sont des attributs de l'âme qui ne sont accessibles qu'au prix d'un effort de remémoration de sa nature céleste et de ses réincarnations successives.

La raison nous aide à les découvrir, à les comprendre et à les mettre en pratique pour accéder au bonheur.

Ce bonheur est constitué de biens objectifs, matériels et immatériels comme par exemple : les talents, la qualité des relations à autrui, l'estime de soi, la capacité à réfléchir, le sens esthétique, la richesse des sentiments ou la bonté de caractère.

Ils sont désirables par tous et reconnaissables de façon universelle pour leurs bienfaits. Le caractère transcendant de l'âme et de ses vertus n'entraine ni contrainte ni perte d'autonomie par rapport à une quelconque divinité, l'homme y adhère par sa libre

volonté et par le plein usage de sa raison.

Aristote précisera le concept de vertu et leurs déclinaisons, en les appréciant comme un ensemble cohérent : Justice, Force, Tempérance et Prudence s'auto équilibrent dans une sagesse du juste milieu.

Notons, au passage, que la philosophie bouddhiste en est très proche, même si l'histoire et le contexte sont très différents et, sans négliger l'originalité de son apport.

Cette morale volontariste reste très prégnante dans la pensée contemporaine malgré son ancienneté ; elle a, notamment, beaucoup influencé le christianisme et l'islam. On peut lui faire différents reproches :

- Le recours à une transcendance et à une immanence peut, aujourd'hui paraître anachronique ou prétexte à un dogmatisme religieux bien qu'il ne soit pas induit, directement, de cette conception de la morale.
- Le fait que la recherche du bonheur n'ait pas convaincu, historiquement, les hommes à devenir plus sages (dans le monde moderne, la moralité n'apparaît plus comme une condition indispensable du bonheur).
- Son élitisme aristocratique qui a toléré l'esclavage et l'existence de citoyens de seconde zone comme les étrangers ou les femmes.

2) La morale impérative trouve sa meilleure expression chez Kant et sa source dans le iudaïsme :

Pour le judaïsme, la lecture et l'étude incessante, critique et collective, des commandements divins et de l'histoire mythique du peuple juif constituent une source de perfectionnement moral. La révélation y est confirmée par la raison et le croyant adhère, consciemment, à des principes qu'il peut vérifier par lui-même et actualiser.

Pour Kant, le pouvoir pratique de la raison s'impose, aussi, comme un commandement ; l'action morale devient l'expression autonome de la volonté indépendamment du vécu antérieur, de l'utilité ou d'une autorité.

Cette volonté qu'il qualifie de « bonne », nous dicte des devoirs qui ne nous contraignent que par leur expression rationnelle. Agir par devoir devient la libre décision d'une volonté autonome.

Kant résout, ainsi, le paradoxe moral entre la liberté et le déterminisme ; le devoir n'est plus conditionnel, il devient un impératif catégorique.

« Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée, par ta volonté, en loi universelle » est la formule qui résume le mieux cette théorie.

La philosophie morale du devoir a été très critiquée pour les raisons suivantes :

- Son caractère rigoriste fait douter de ses possibilités d'application et lui donne un caractère irréaliste,
- Le critère d'universalité des devoirs est, doublement, contesté: Pour certains, il n'est pas nécessaire, pour d'autres, il n'est pas suffisant. Certains devoirs sont universalisables sans être moraux, des pratiques immorales peuvent être universalisées.
- Les théories néokantiennes, qui ont tenté de répondre à ces objections, ont affaibli la rigueur d'origine sans parvenir à être plus convaincantes.
- 3) La morale contractuelle est issue du siècle des Lumières : Les révolutions scientifiques et techniques ont fait, légitimement, naitre l'espoir d'une société plus libre et plus égalitaire où les privilèges seraient abolis et les droits individuels seraient garantis par des lois démocratiques.

L'esprit des Lumières a, effectivement, permis de graver, constitutionnellement, des droits fondamentaux; les progrès techniques ont, radicalement, améliorés les conditions et l'espérance de vie des populations des pays qui pouvaient en bénéficier. Les excès du libéralisme économique ont été, partiellement, corrigés par les états qui ont mis en place des systèmes de solidarité permettant de protéger les plus faibles de la maladie et de la précarité.

Mais comme le prédisait, déjà, Tocqueville, au lendemain de la révolution, plus le niveau de liberté et de confort augmentent, moins les injustices et les inégalités sont tolérables quand elles subsistent. Aujourd'hui, le capitalisme financier mondialisé n'est plus contrôlé par personne ; il détruit les équilibres écologiques, sociaux et, remet en question les droits formels que l'on croyait, définitivement, acquis.

L'indignation ne suffit plus et, il est permis de penser que la morale contractuelle s'est révélée insuffisante pour les différentes raisons :

- Confusion entre le droit et la morale : Le droit n'a pas de fonction normative générale et ne peut remplacer la morale ; le législateur ne fait qu'harmoniser les lois à des principes moraux pour qu'un juge puisse, ensuite, les appliquer. Un acte immoral peut susciter la désapprobation mais il n'est pas condamnable si la loi ne l'a pas anticipé et prévu.
- Confusion entre libéralisme et individualisme : La théorie du droit conduit à une surenchère revendicative qui renforce l'égoïsme au détriment de la recherche de consensus et de la solidarité.
  - On ne délibère plus, on négocie, c'est-à-dire que chaque individu, corporation ou communauté cherche à créer un rapport de force pour obtenir un avantage.
- Dérive démocratique vers la bipolarisation au détriment de l'intérêt général; on passe plus de temps dans les invectives et les divisions qu'à traiter les problèmes réels.
- o Manipulation de l'opinion en privilégiant la communication par rapport à l'information.

On se rend compte, avec ce bref survol, que notre conscience morale a hérité de chacun de ces différents courants et qu'il devrait être possible d'en faire une synthèse à la fois pratique et théorique.

A condition, d'éviter, toutefois, quelques pièges récurrents :

- Ne pas opposer Foi et Raison, d'une manière générale et, encore moins en Morale : La philosophie morale nous indique, clairement, qu'une foi irraisonnée ne peut conduire à un jugement correct et qu'un raisonnement ne peut nous garantir de l'erreur s'il n'est pas guidé par des enjeux qui dépassent les intérêts particuliers. Un croyant, un agnostique ou un athée qui refuse de considérer les avis de celui qui ne partage pas ses convictions et refuse les échanges avec lui s'exclue de toute réflexion morale.
- Ne pas entretenir la conviction illusoire que l'homme moderne est le terme d'un processus nécessaire et univoque d'émancipation.
- Ne pas opposer Morale et Ethique, sous prétexte que la morale représenterait les principes de la loi et l'éthique, la réflexion destinée à l'appliquer. Ces 2 mots ont été, longtemps, synonymes, l'un provenant du latin « morales », l'autre du grec « ethos » qui désignaient, tous les deux, les mœurs d'une communauté.
  - Je pense, comme de nombreux spécialistes, qu'il n'y aucune différence significative entre eux et que, même s'il en existait une, elle ne saurait ni les opposer ni les subordonner l'un à l'autre.
  - Il semble que la confusion provienne d'un discrédit de la morale lié aux abus de son usage dogmatique par des états totalitaires ou par des intégrismes religieux.
  - L'éthique, à l'inverse, est utilisée, à tord et à travers, comme une recette miracle alors qu'elle est, souvent, confondue avec des déontologies corporatives.
  - En réalité, il existe une morale théorique et une morale pratique qui s'appuient l'une sur l'autre.
- Ne pas rester en matière d'éthique ou de morale au niveau des intentions ou des déclarations.

- Ne jamais s'en remettre aux recommandations des experts pour se dispenser d'exercer son esprit critique.

Quelque soit l'origine des principes moraux, ils ont une valeur normative universelle, ils sont intuitifs à comprendre, ils nous viennent, directement, à l'esprit sans avoir à les justifier. La philosophie morale contemporaine s'intéresse, plutôt, à définir une méthode pour garantir leur application. Elle pourrait se résumer en quelques étapes successives :

- Recueillir la plus grande diversité de points de vue sur le sujet traité.
- Etudier, avec neutralité, leurs justifications pour mieux les comprendre.
- Délibérer, collectivement et publiquement, sur les avantages et les inconvénients des décisions à prendre, à une échelle planétaire.
- Eliminer les divisions et faire naitre un consensus raisonnable sur les meilleurs choix.
- Expérimenter les solutions sur une échelle réduite pour vérifier, avant de les généraliser, qu'elles n'entrainent pas d'effets indésirables.

Développer chacune de ces étapes nous écarterait du sujet, notons, simplement, qu'elles paraissent aussi logiques qu'elles sont difficiles à appliquer car elles touchent aux limites de nos capacités mentales que j'envisage d'étudier dans une prochaine planche.

Cette méthode impose, surtout, un état d'esprit que Monique Canto-Sperber a défini comme une forme d'inquiétude morale et l'expression m'a paru si pertinente que je l'ai reprise comme titre de ma planche :

Inquiétude pour exercer son esprit critique devant des informations souvent fausses, incomplètes ou tendancieuses.

Inquiétude pour se méfier des limites de notre esprit qui réduit, toujours, son champ de vision à ses préférences et qui est, souvent, sujet aux erreurs de raisonnement.

Inquiétude pour ne jamais renoncer aux principes par lassitude ou résignation.

Inquiétude, enfin, pour ne jamais accepter que la finalité de nos intentions ne vienne justifier l'emploi de n'importe quels moyens pour les atteindre.

Cette inquiétude, faite, à la fois, de modestie et d'exigence, peut, seule, nous garantir le recul indispensable à un comportement moral.

Il faut beaucoup d'envie, de courage et d'abnégation pour accepter et entretenir cette inquiétude. La Franc-maçonnerie permet de s'y exercer entre FF dans le Temple pour pouvoir l'appliquer, ensuite, à l'extérieur.

J'ai dit, TV

## Principales sources d'inspiration:

- Monique Canto-Sperber : L'inquiétude morale et la condition humaine, La philosophie morale.
- Vincent Descombes : Le raisonnement de l'ours essai de philosophie pratique.
- Bernard Williams : L'éthique et les limites de la philosophie.
- Franz Brentano: L'Origine de la connaissance morale suivi de La Doctrine du jugement correct.
- Emmanuel Levinas : L'Humanisme de l'Autre homme, Ethique et Infini.